

## Tarifs et facturation

### ◆ Les tarifs

La fiche de facturation périscolaire 2020/2021 est à retrouver sur le site internet :

[www.pepcbfc-educationloisirs21.org](http://www.pepcbfc-educationloisirs21.org)  
ou à demander aux équipes.

### ◆ La facturation

Elle est faite mensuellement. Vous avez la possibilité de régler :

Par virement,

Par CESU,

Par chèque bancaire adressé : Les PEP CBFC - Dispositif Education et Loisirs, 13 rue du Fort de la Motte Giron, 21000 Dijon.

## Coordonnées :

Directrice : Charlène Rey

☎ 06.27.55.07.92

@ [alsh.ahuy@pepcbfc.org](mailto:alsh.ahuy@pepcbfc.org)

Accueil périscolaire maternel :

- 31 rue des Marronniers

Animateur référent : Aristide Meurgey

Accueil périscolaire élémentaire :

- 3 rue de l'Eglise

Animatrice référente : Christelle Sanchez

## Nous retrouver :

- sur le site des accueils de loisirs des PEP CBFC :

[www.pepcbfc-educationloisirs21.org](http://www.pepcbfc-educationloisirs21.org)

- sur la page Facebook :

« PEP CBFC - Education et Loisirs 21 »



**COMMUNE D'AHUY**

**ACCUEIL**

**PERISCOLAIRE**

**Mode d'emploi 2020-2021**



Pendant les semaines scolaires, les enfants peuvent être accueillis en dehors des horaires d'école de la manière suivante :

**A l'Accueil Périscolaire** le matin, le soir et pendant la pause méridienne,

**Aux NAP** (Nouvelles Activités Périscolaires) les mardis et jeudis soirs.

## Les modalités d'inscription

Pour s'inscrire, il vous suffit de créer un compte sur notre Espace Famille :

<https://espacefamille.aiga.fr/1357510>

Remplissez ensuite les informations « Familles / Enfant » demandées et retourner les documents obligatoires (lettre d'engagement à compléter et signer - disponible sur notre site internet - et une photocopie du carnet de vaccination).

Une fois les documents validés, vous pourrez réserver les périodes d'accueil de votre enfant.

## Échéance de réservation ou d'annulation pour l'Espace Famille :

Échéance de réservation ou d'annulation : chaque mercredi de la semaine précédente à 23h59.

Exemple : vous avez jusqu'au mercredi 26 août 23h59, pour réserver (ou annuler) les dates de présence aux activités de la semaine du 2 au 6 septembre 2019.

### Allergies alimentaires

Si votre enfant présente des allergies alimentaires ou autres nécessitant un régime ou un traitement spécifique, vous devez prendre contact avec la médecine scolaire, par le biais du (de la) directeur (trice) de l'école afin d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

## Accueil périscolaire

♦ **Matin** (arrivée échelonnée) :  
Vous déposez votre enfant dans les locaux selon vos besoins, s'ils ont changé depuis vos réservations.

♦ **Soir** (arrivée et départ échelonnés) :

### 2 possibilités :

- Vous prévenez l'équipe le matin, en arrivant au péri scolaire ou à l'école.

**OU**

- Vous inscrivez votre enfant sur le Portail Famille selon vos besoins.

♦ **Pause méridienne** :

Vous inscrivez votre enfant sur le Portail Famille selon vos besoins. Toute annulation doit se faire le mercredi avant 23h59 ou doit être justifiée par un certificat médical. Toute annulation non justifiée sera facturée.

### NAP

L'inscription à une des activités est valable pour toute la période de vacances à vacances et la présence obligatoire.

Toute annulation doit être signalée et justifiée.

## HORAIRES

Temps d'accueil	Ecole Elémentaire			
	Lun	Mar	Jeu	Ven
Accueil Péri matin	7h30-8h40			
Pause méridienne	12h00-13h50		12h00-13h50	
NAP		16h05 - 17h35	16h05 - 17h35	
Accueil Péri soir	16h05 - 18h30	17h35 - 18h30	17h35 - 18h30	16h05 - 18h30
Temps d'accueil	Ecole Maternelle			
	Lun	Mar	Jeu	Ven
Accueil Péri matin	7h30-8h40			
Pause méridienne	11h50-13h25		11h50-13h25	
NAP		15h50 - 17h20	15h50 - 17h20	
Accueil Péri soir	15h50 - 18h30	17h20 - 18h30	17h20 - 18h30	15h50 - 18h30